



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-09**

## Optimiseur de relance pour un chauffage central

### **1. Secteur d'application**

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée inférieure à 5 000 m<sup>2</sup>.

### **2. Dénomination**

Mise en place, sur un circuit de chauffage existant, d'un optimiseur de relance équipé d'un programmateur d'intermittence avec auto adaptation des horaires de changement de phase de chauffage pour un système de chauffage central existant.

### **3. Conditions pour la délivrance de certificats**

Mise en place réalisée par un professionnel.

### **4. Durée de vie conventionnelle**

15 ans.

### **5. Montant de certificats en kWh cumac**

Montant unitaire en kWh cumac / m <sup>2</sup>			X	Surface chauffée (m <sup>2</sup> )	X	Secteur d'activité	Facteur correctif	
Zone climatique	H1	<b>180</b>				S	Bureaux	<b>1,1</b>
	H2	<b>150</b>					Enseignement	<b>0,8</b>
	H3	<b>100</b>					Commerces	<b>1,1</b>
			Hôtellerie, restauration	<b>1,4</b>				
			Santé	<b>0,9</b>				
			Autres secteurs	<b>0,8</b>				